

Éditorial

Le coup de maître de Satan

Satan inaugure son « coup de maître »

ON SAIT QUE LE PAPE Paul VI a parlé de l'autodestruction de l'Église, et de la fumée de Satan entrée dans le Temple de Dieu :

L'Église se trouve en une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même *d'autodestruction*. C'est comme un bouleversement intérieur, aigu et complexe, auquel personne ne se serait attendu après le Concile ¹.

Devant la situation de l'Église d'aujourd'hui, nous avons le sentiment que par quelque fissure *la fumée de Satan est entrée dans le Temple de Dieu*. Il y a le doute, l'incertitude, les problèmes, l'inquiétude, l'insatisfaction, l'affrontement. On ne fait plus confiance à l'Église. [...] On croyait qu'après le Concile le soleil aurait brillé sur l'histoire de l'Église. Mais au lieu de soleil, nous avons eu les nuages, la tempête, les ténèbres, la recherche, l'incertitude. [...] Comment cela a-t-il pu se produire ? *Une puissance adverse est intervenue dont le nom est le diable*, cet être mystérieux auquel saint Pierre fait allusion dans sa lettre ².

Comme le grand prêtre Caïphe a prophétisé qu'il fallait que Notre-Seigneur Jésus-Christ meure pour sauver son peuple ³, mais sans comprendre sa prophétie, ainsi Paul VI a bien vu que l'Église s'autodétruisait sous l'action de Satan, mais sans comprendre le processus.

Le 13 octobre 1974, en l'anniversaire des apparitions de Fatima, Mgr LeFebvre décrivait de façon saisissante comment se réalisait l'autodestruction de l'Église, dans un écrit intitulé « Le coup de maître de Satan ». En voici quelques extraits :

Le coup de maître de Satan sera donc de diffuser les principes révolutionnaires introduits dans l'Église par l'autorité de l'Église elle-même, mettant cette autorité dans une situation d'incohérence et de contradiction permanente ; tant que cette équivoque ne sera pas dissipée, les désastres se multiplieront dans l'Église. [...] Il faut reconnaître que le tour a été bien joué et le mensonge de Satan merveilleusement utilisé. L'Église va se détruire elle-même par voie d'obéissance. [...] Il faut obéir ! A qui, à quoi ? On ne sait au juste. [...] Malheur

¹ — Paul VI, déclaration du 7 décembre 1968. DC du 5 janvier 1969, col. 12.

² — Homélie prononcée par Paul VI le 29 juin 1972, Source: <http://notredamedesneiges.-overblog.com...> Texte en italien : <http://www.vatican.va/>... Curieusement, ce n'est pas le texte lui-même, qui est reproduit, mais un « compte-rendu », œuvre sans doute des bureaux de la Curie.

³ — « Il vaut mieux pour vous qu'un seul homme meure pour le peuple » (Jn 11, 50).

à celui qui ne consent pas. Il a droit à être piétiné, calomnié, privé de tout ce qui lui permettait de vivre. C'est un hérétique, c'est un schismatique, qu'il meure c'est tout ce qu'il mérite.

Satan a vraiment réussi un coup de maître : il réussit à faire condamner ceux qui gardent la foi catholique par ceux-là mêmes qui devraient la défendre et la propager. [...] Satan règne par l'équivoque et l'incohérence qui sont ses moyens de combat et qui trompent les hommes de peu de foi.

Le coup de maître de Satan, par lequel il fait s'autodétruire l'Église, est donc d'utiliser l'obéissance pour détruire la foi : l'autorité contre la vérité.

Satan continue son « coup de maître »

Ce n'est pas seulement après le Concile que Satan a utilisé son coup de maître. Il a recommencé après les sacres du 30 juin 1988 pour tenter de diviser la Tradition. Voici comment le père Thomas d'Aquin décrit la scène dans la dernière *Lettre aux amis du monastère Santa Cruz* :

Le 30 juin 1988, après avoir longuement prié, Mgr Marcel Lefebvre a sacré quatre évêques pour que la Sainte Église puisse continuer sa mission. Cette cérémonie a suscité la tempête déjà prévue. Rome fulmina une excommunication (invalide parce que l'acte de Mgr Lefebvre était licite et nécessaire du à la situation dans laquelle se trouve l'Église) et les journaux donnèrent la nouvelle avec grand fracas.

Cependant ce ne fut pas seulement Rome qui réprouva ces sacres. Au sein de la Tradition quelques uns s'y sont opposés aussi : dom Gérard Calvet, prieur du monastère de Sainte Madeleine du Barroux, en France, Jean Madiran, directeur de la revue *Itinéraires*, l'abbé Bisig, et quelques autres. Dom Gérard disait qu'il était nécessaire de rester dans la périmètre visible de l'Église. Pour cela, il régularisa sa situation canonique avec Rome, abandonnant Mgr Lefebvre et Mgr Antônio de Castro Mayer, entraînant avec lui les bénédictines du monastère de l'Annonciation en France. Il tenta d'entraîner aussi la fondation brésilienne de Santa Cruz dans son opposition aux sacres de 88.

Et quelle était son argumentation ? Elle était subtile et risquait d'ébranler les religieux de Santa Cruz.

« Vous devez m'obéir, disait-il, car cette décision ne concerne pas la foi. Il s'agit d'une question prudentielle. Vous devez obéir à cause de vos vœux. » Les paroles ne sont pas textuelles, mais l'argumentation fut bien celle-ci. Dom Gérard avait déjà déclaré : « Rome nous donne tout et ne nous demande rien. Comment pourrions-nous refuser ? » Il essayait ainsi tous les moyens pour convaincre les moines, les fidèles et les prêtres amis : lui désobéir serait un péché grave, un péché contre nos vœux.

Que répondre devant un tel argument ?

« Notre foi est exposée à de grands risques par ces accords avec Rome. Nous

ne pouvons les accepter. »

« Vous devez retourner en France, m'a dit dom Gérard, au monastère il y a cinquante moines pour protéger votre foi. »

Même si dom Gérard disait que notre foi ne courrait aucun risque, même si dom Gérard disait que sa décision était uniquement prudentielle, la vérité était toute autre. Bien que cette décision fût prudentielle, elle avait des graves conséquences pour la foi. Se soumettant à des autorités qui ne professaient pas l'intégrité de la foi catholique, dom Gérard plaçait nos monastères dans une situation dont le temps montra la nocivité : nouvelle messe célébrée par des moines, Liberté Religieuse défendue par le Père Basile, départ de plusieurs moines et nouvelle orientation de tout le monastère du Barroux.

Un moyen de résister indiqué par Mgr Lefebvre

Le coup de maître de Satan fonctionne bien depuis une cinquantaine d'années, il est à prévoir que le démon va continuer à l'utiliser. Comment résister et ne pas se laisser tromper ?

Mgr Lefebvre donne lui-même les bons conseils :

D'abord distinguer les deux Rome :

On peut penser qu'il y a Rome et Rome, la Rome éternelle dans sa Foi, ses dogmes, sa conception du Sacrifice de la Messe et la Rome temporelle influencée par les idées du monde moderne, influence à laquelle n'a pas échappé le Concile lui-même ¹.

Il faut ensuite clairement manifester son refus de suivre la Rome néo-moderniste. Quelques semaines après avoir écrit son texte sur « le coup de maître de Satan », dans sa fameuse déclaration du 21 novembre 1974, Mgr Lefebvre est revenu sur cette distinction des deux Rome et a précisé son refus de suivre la Rome néo-moderniste :

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Dans son *Itinéraire spirituel* ², « écrit pour nous en 1990, comme testament spirituel ³ », Mgr Lefebvre a réaffirmé avec force la nécessité de rompre avec la Rome néo-moderniste, encore appelée « Église conciliaire » :

¹ — « Le coup de maître de Satan », 13 octobre 1974.

² — Mgr Marcel LEFEBVRE, *Itinéraire spirituel à la suite de saint Thomas d'Aquin dans sa Somme théologique*, Éditions Iris, 2010.

³ — Mgr Bernard TISSIER DE MALLERAI, sermon du 1^{er} janvier 2015.

C'est donc un devoir strict pour tout prêtre voulant demeurer catholique de se séparer de cette Église conciliaire, tant qu'elle ne retrouvera pas la tradition du Magistère de l'Église et de la foi catholique !

Comme le disait encore Mgr Lefebvre, « ce sont les supérieurs qui font les sujets ¹ » et non pas l'inverse. D'où la nécessité de se maintenir à une distance respectueuse des autorités romaines modernistes et d'observer le principe qui a été celui de la Fraternité Saint-Pie X entre 1998 et 2012 : « *Pas d'accord canonique avec Rome avant un accord doctrinal* ».

Ce principe a été légué par Mgr Lefebvre après l'échec des négociations de 1988. Voici, par exemple, quelques extraits de l'article intitulé « À une reprise des colloques, je poserai mes conditions » paru dans *Fideliter* 66 de décembre 1988 :

Je n'accepterai plus d'être dans la situation où nous nous sommes trouvés lors des colloques. C'est fini. *Je poserai la question au plan doctrinal* : « Est-ce que vous êtes d'accord avec les grandes encycliques de tous les papes qui vous ont précédés ? Est-ce que vous êtes d'accord avec *Quanta Cura* de Pie IX, *Immortale Dei*, *Libertas* de Léon XIII, *Pascendi* de Pie X, *Quas Primas* de Pie XI, *Humani generis* de Pie XII ? Est-ce que vous êtes en pleine communion avec ces papes et avec leurs affirmations ? Est-ce que vous acceptez encore le serment antimoderniste ? Est-ce que vous êtes pour le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Si vous n'acceptez pas la doctrine de vos prédécesseurs, il est inutile de parler. *Tant que vous n'aurez pas accepté de réformer le Concile, en considérant la doctrine de ces papes qui vous ont précédé, il n'y a pas de dialogue possible. C'est inutile* ». Les positions seraient ainsi plus claires.

Ce principe a été répété de très nombreuses fois par les autorités de la Fraternité Saint-Pie X, notamment par le chapitre de 2006 :

Les contacts que [la Fraternité] entretient épisodiquement avec les autorités romaines ont pour *seul* but de les aider à se réapproprier la Tradition, que l'Église ne peut renier sans perdre son identité, et non la recherche d'un avantage pour elle-même, ou d'arriver à un impossible « accord » purement pratique.

En 2008, Mgr Fellay estimait, à juste titre, qu'il y a là un ordre de nature :

Il est si clair pour nous que la question de la foi et de l'esprit de foi passe avant tout, que nous ne pouvons pas envisager une solution pratique avant que la première question ne trouve une solution assurée. [...] Chaque jour nous apporte des preuves supplémentaires de la nécessité de clarifier au maximum les questions sous-jacentes [de doctrine] avant d'aller plus avant dans une solution canonique, qui n'est cependant pas pour nous déplaire. Mais c'est là un *ordre de nature*, et inverser les choses nous mettrait *immanquablement* dans une situation

1 — *Fideliter* 70, p. 6.

inivable ; nous en avons la preuve tous les jours. Il y va ni plus ni moins de notre existence future ¹.

Et pourtant, en mars 2012 Mgr Fellay a annoncé qu'il abandonnait ce principe, du fait de l'amélioration de la situation à Rome depuis 2006 ², et cet abandon a été cautionné par le chapitre général de la Fraternité Saint-Pie X de juillet 2012 : parmi les six conditions posées à une reconnaissance canonique ne figure plus la condition d'un accord sur la doctrine ³.

Depuis, malgré de nombreuses instances, Mgr Fellay a refusé de revenir à l'ancien principe. De là sont nés les troubles que connaît la Tradition depuis trois ans.

Faut-il revenir à « l'ancien principe » ?

Aujourd'hui, sous le pape François, il n'est plus possible d'arguer d'une prétendue amélioration de la situation à Rome, mais cela n'empêche pas certains de faire des objections à un retour à « l'ancien principe ». Voici quelques objections entendues et les réponses qu'on peut y apporter :

1. Entre « pas d'accord pratique sans accord doctrinal » et « accord pratique sans accord doctrinal », il y a une voie médiane conforme à la pensée de Mgr Lefebvre.

¹ — *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n° 73, 23 oct. 2008.

² — « Le chapitre de 2006 a émis une ligne de conduite bien claire en ce qui concerne notre situation par rapport à Rome. Nous donnons le primat à la foi, sans chercher de notre côté une solution pratique avant la résolution de la question doctrinale. Il ne s'agit pas là d'un principe, mais d'une ligne de conduite qui doit régler notre action concrète. [...] S'il y avait un changement dans la situation de l'Église par rapport à la Tradition, cela pourrait nécessiter une modification correspondante de la conclusion. [...] Or, il ne fait aucun doute que depuis 2006, nous assistons à un développement dans l'Église, développement important et fort intéressant, quoique peu visible. [...] Cela réclame de nous un nouveau positionnement par rapport à l'Église officielle. [...] C'est dans ce contexte qu'il convient de se poser la question d'une reconnaissance de la Fraternité par l'Église officielle. [...] Nos nouveaux amis à Rome affirment que l'impact d'une telle reconnaissance serait extrêmement puissant sur toute l'Église. » (Mgr FELLAY, *Cor Unum*, 18 mars 2012, http://tradinews.blogspot.fr/2012_02_19...)

³ — « Conditions *sine qua non* à poser par la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le cas d'une reconnaissance canonique : 1. Liberté de garder, transmettre et enseigner la saine doctrine du magistère constant de l'Église et de la vérité immuable de la Tradition divine ; liberté de défendre, corriger, reprendre, même publiquement, les fauteurs d'erreurs ou nouveautés du modernisme, du libéralisme, du concile Vatican II et de leurs conséquences ; 2. User exclusivement de la liturgie de 1962. Garder la pratique sacramentelle que nous avons actuellement (y inclus : ordres, confirmation, mariage) ; 3. Garantie d'au moins un évêque. — Conditions souhaitables : 1. Tribunaux ecclésiastiques propres en première instance ; 2. Exemption des maisons de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X par rapport aux évêques diocésains ; 3. Commission Pontificale à Rome pour la Tradition en dépendance du Pape, avec majorité des membres et présidence pour la Tradition. » (Abbé Christian Thouvenot, Lettre Circulaire aux Supérieurs du 18 juillet 2012, <http://tradinews.blogspot.fr/2012/07...>)

Réponse 1 : Le démon pêche en eau trouble. Dans une question aussi importante, puisque la foi est en danger, il faut être clair.

Réponse 2 : La pensée de Mgr Lefebvre a évoluée avec les évènements. Plus la Rome conciliaire s'est montrée entêtée dans son adhésion au modernisme, et plus il a pris ses distances. Après l'échec des négociations, il a pris une position claire et nette, celle que nous avons expliquée. Ceux qui veulent aujourd'hui faire un accord pratique avec Rome tout en prétendant être fidèles à Mgr Lefebvre sont obligés de supposer que Mgr Lefebvre aurait changé d'avis. Il est plus juste de penser, au contraire, que Mgr Lefebvre serait encore plus méfiant vis-à-vis de la Rome actuelle, du fait qu'elle est encore plus moderniste qu'en 1988.

2. Mais si le pape nous accorde quelque chose (comme le label d'« Association catholique » en Argentine, ou encore la juridiction ordinaire pour confesser valablement et licitement pendant l'Année sainte), sans rien nous demander en échange, nous n'allons pas refuser ! Cela ne nous engage à rien.

« *Timeo Daneos, et dona ferentes* ¹ » répond Virgile. Il conviendrait d'avoir une sage prudence et au moins de rappeler que nous restons séparés par un mur : celui qui sépare la doctrine catholique du modernisme. Sinon on pourrait croire que ces petits cadeaux sont la preuve qu'une collaboration est possible ².

Lors des persécutions communistes, les catholiques qui voulaient résister choisissaient plutôt la politique de ne jamais rien accepter des communistes (voir « Le piège des pains au jambon » par Rose Hu, dans *Le Sel de la terre* 61, été 2007, p. 70).

3. En refusant de suivre la Fraternité Saint-Pie X, vous divisez la Tradition alors qu'elle aurait besoin d'être unie vis-à-vis de Rome pour être plus forte.

Réponse 1 : Ce qui fait notre force, c'est avant tout la vérité que nous défendons. En mettant cette vérité « en sourdine » (en acceptant un « accord pratique » avec ceux qui ne la professent pas), nous perdons notre force, comme Samson qui s'est laissé couper sa chevelure.

Réponse 2 : Mgr de Galarreta avait prévu que si l'on poursuivait cette voie d'un accord pratique, « beaucoup de supérieurs et de prêtres auront un problème de conscience *légitime* et s'y opposeront ³ ».

1 — « Je crains les Grecs même quand ils apportent des cadeaux. » Phrase mise dans la bouche de Laocoon par Virgile dans l'Énéide au moment où les Troyens voient le fameux Cheval...

2 — « Les colloques et entretiens avec le cardinal Ratzinger et ses collaborateurs, bien qu'ils aient eu lieu dans une atmosphère de courtoisie et de charité, nous ont convaincus que le moment d'une collaboration franche et efficace n'était pas encore arrivé. » (Lettre de Mgr Lefebvre à Jean-Paul II du 2 juin 1988.)

3 — « Document de réflexion de Mgr de Galarreta suite à la réunion d'Albano d'octobre 2011 », disponible sur le site de *La Porte latine*.

Réponse 3 : Celui qui divise est-il celui qui change de politique – sans le dire clairement – ou celui qui ne veut pas changer et qui s'en explique ?

4. Mais rien n'est signé ! On peut donc conserver la situation actuelle, en attendant un meilleur pape avec lequel on pourra faire un accord.

La signature sera la fin du processus. Mais dès le moment où l'on accepte *le principe* de se mettre sous l'autorité directe d'autorités modernistes, on s'engage dans un processus de rapprochement. Processus déjà bien entamé : en effet, depuis au moins 2011, aucune condamnation sérieuse et grave des erreurs et fautes de la Rome moderniste n'est venue de l'autorité supérieure de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. On laisse seulement parler quelques lampistes, et encore de moins en moins ¹.

5. On ne saurait dire, sans plus de précisions, que les principes, même pratiques, demeurent immuables. Par conséquent vous exagérez en faisant de ce principe une règle immuable ².

Il est vrai que la prudence doit tenir compte des circonstances et que l'application des principes peut varier. Saint Thomas d'Aquin (II-II, q. 49, a. 2) expose que le syllogisme pratique de la prudence comporte une majeure (une première proposition) universelle et une mineure (une deuxième proposition) singulière.

Cette mineure, qui est la constatation d'un fait concret, est changeante selon les circonstances. Mais elle n'est pas un « principe » au sens employé ici ³.

La majeure, elle, est un *principe*, une règle générale d'action fondée sur la nature humaine et donc *invariable* : c'est en ce sens que le mot « prin-

1 — Citons deux exemples récents. 1. Le sermon de l'abbé de la Rocque du 6 septembre 2015 où il disait ne pas vouloir faire l'Année sainte a été supprimé dans les 24h du site de *La Porte latine*. 2. Le livre de François-Xavier PERON, *Le Synode sur la famille. La Révolution du pape François*, a été interdit de vente dans les prieurés de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, alors que le livre donne de façon objective les faits et les textes, sur un ton mesuré, qu'il est préfacé par le père Antoine, supérieur des capucins de Morgon, et que plusieurs prêtres de la Fraternité Saint-Pie X y ont collaboré, ainsi que le père Joseph, capucin, anciennement abbé Régis de Cacqueray.

2 — L'éditorial du *Sel de la terre* 92 était consacré à « L'importance des principes ». Le texte était reproduit, abrégé, dans la *Lettre des dominicains* 73. On y affirmait notamment : « Les principes, mêmes pratiques, demeurent immuables. » « On ne aurait le dire sans plus de précisions. Il y aurait là une confusion » lit-on dans le *Courrier de Rome* de juin 2015, p. 7. Mais la confusion vient plutôt de ce que l'auteur de cet article utilise le mot principe pour désigner la mineure du syllogisme qui est *principe* de la conclusion. Mais c'est donner un autre sens au mot principe. Saint Thomas d'Aquin dans l'article cité, pour désigner cette mineure, utilise plus justement le mot *primum* (qu'on peut traduire « prémisses ») que celui de « principe » (*principium*), selon les meilleures éditions (l'édition Léonine – qu'on trouve sur le site www.corpusthomicum.org/ – et l'édition du père Pègues de 1925). Seule la majeure du syllogisme de la prudence peut être appelée « principe pratique ».

3 — Voir la note précédente.

cipe » est utilisé dans les citations du cardinal Pie, de Mgr Freppel, Frédéric Le Play, etc :

N'espérons point, par de secrètes capitulations, ressaisir ce que le ciel lui-même nous refuse. Le règne des expédients est fini ; il faut que *le règne des principes* commence. [Cardinal Pie, 1^{ère} lettre pastorale, 25 novembre 1849.]

Dans une société qui croule de toutes parts, il m'a semblé qu'*il y avait d'abord à redresser les idées*. Ce qu'il faut, c'est améliorer le fond des choses à *la lumière des principes*. Il n'y a d'autre règle de réforme que de chercher le vrai et de le confesser quoi qu'il arrive (Frédéric Le Play en 1865).

Sachons reconnaître enfin que *l'abandon des principes est la vraie cause de nos désastres* (Comte de Chambord, le 8 mai 1871).

Le plus grand des malheurs pour un siècle ou pour un pays, c'est l'abandon ou l'amointrissement de la vérité. *On peut se relever de tout le reste ; on ne se relève jamais du sacrifice des principes* (Mgr Freppel, le 19 janvier 1873).

Il est clair que, pour ces esprits éminents, les principes dont ils parlent ne sont pas des règles variables.

Conclusion : gardons « l'ancien principe »

Sans doute le principe « pas d'accord canonique avant un accord doctrinal » n'est pas un des tout premiers principes de la loi naturelle (comme les dix commandements). Il est plutôt à ranger parmi les vérités communes admises par les personnes prudentes.

Toutefois, dans les circonstances actuelles, après plus de 25 ans d'expérience de « ralliements » qui se terminent toujours par l'abandon du combat de la foi, après la constatation que la situation à Rome, loin de s'améliorer, ne fait qu'empirer, il apparaît clairement que seul l'observation de ce principe – laissé comme testament par Mgr Lefebvre – nous permettra de résister au « coup de maître de Satan ».

